





# PROTECTION ANTITACHE

***Imperméabilise et durcit le bois avant mise en cire.***

**Teinte:** incolore

**Conditionnement** : 0.5L

**Temps de séchage** : 8h

**Rendement en 1 couche par 1L** : 10 m²

**Nettoyage:** white spirit ou décireur Libéron

**Matériel** : pinceau

## Destination

- Sur toutes essences de bois
- Sur bois nu ou teinté: compatible avec les teintes bois tendres ou teinte bois durs.

## Performances

- Fixe la teinte et bouche les pores du bois avant mise en cire
- Protège des taches, de l'eau, alcool…
- Permet d'obtenir un aspect brillant plus rapidement lors de la mise en cire
- Idéal sur des meubles d'usage quotidien (table…)

## Mode d'emploi

**Si votre meuble est ciré, enlevez les couches de cire au décireur. Pour un meubles vernis, utilisez le gel décapant pour retrouver l'état d'origine du bois.**

1. Poncez le bois brut, au papier abrasif grain fin, puis dépoussiérez.
2. Appliquez la teinte (facultatif).
3. Appliquez la protection anti-tache à l'aide d'un pinceau, de manière uniforme et régulière. Laissez sécher 8 heures.
4. Égrenez légèrement la surface au papier abrasif très fin. Dépoussiérez.
5. Appliquez ensuite votre cire.

## Le conseil Libéron

- Compatible également avec les vernis: bistrot, antiquaire, tampon.
- En cas de taches sur la cire: nettoyez avec un chiffon imbibé de décireur, puis recirez localement.

Libéron. – B.P. 1 – F-39210 Domblans
Service Consommateurs : 03 84 35 00 50